



Les Elu-es SNU LR vous informent...

Dans le cadre de la promotion interne des Agents de Droit public, 7 sélections internes seront ouvertes en 2015-2016 selon le calendrier prévisionnel suivant :

Sélection pour l'accès à l'emploi de...	Inscriptions	VIAP Epreuve	Epreuve d'admissibilité	Epreuve d'admission	Résultats
Cadre adjoint appui gestion, niveau III, filière appui	De mi-juin à mi-juillet 2015	08/09/2015		Du 05 au 09/10/2015	A partir de mi-octobre 2015
Conseiller, niveau II, filière conseil à l'emploi	De mi-août à mi-septembre 2015	05/10/2015	06/10/2015	Du 16 au 20/11/2015	A partir de début décembre 2015
Technicien supérieur appui gestion, niveau II, filière appui			08/10/2015	Du 09 au 13/11/2015	
Cadre appui gestion, niveau IVA, filière appui	Du 26/10 au 20/11/2015	15/12/2015	15/12/2015	Du 25 au 29/01/2016	A partir de mi-février 2016
Ingénieur d'application, niveau IVA, filière systèmes d'information				Du 1 ^{er} au 05/02/2016	
Chargé de mission conseil à l'emploi, niveau IVB, filière conseil à l'emploi	De mi-janvier à mi-février 2016	08/03/2016		Du 04 au 08/04/2016	A partir de mi-avril 2016
Chargé de mission appui gestion, niveau IVB, filière appui					

Au niveau régional, les commissions VIAP vont être organisées en prévision de ces sélections internes conformément aux modalités d'examen des dossiers VIAP énoncées dans la décision n°2006-282 du 15 février 2006. La dernière version des dossiers VIAP est à disposition dans l'intranet au lien suivant: <http://accueil.pole-emploi.intra:8501/portail/metier/m-ressources-humaines/generic.jspz?type=inarticle&id=2198947>

Chaque agent souhaitant bénéficier du dispositif VIAP peut donc télécharger le dossier VIAP correspondant à son emploi actuel. Il est toutefois à noter que les dossiers VIAP de technicien supérieur appui gestion, cadre appui gestion et de conseiller chargé de projet emploi vont faire l'objet d'une simplification dans les prochaines semaines et viendront donc remplacer les versions actuellement diffusés. Pour mémoire, cette nouvelle version des dossiers VIAP intervient suite à l'accord du 13 juillet 2010, portant adaptation de certaines règles de gestion de ressources Humaines pour les agents de droit public.

Ce calendrier prévisionnel des sélections internes va prochainement être communiqué aux agents via l'intranet.

Montpellier, le Mercredi 4 Mars 2015

Avec le SNU, faites respecter vos droits.

Le SNU continue par tous les moyens à défendre le Personnel sous Statut Public.